



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

 **EUREX**
Audit Eurex
Société de commissaires aux
comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 34 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
Société de commissaires aux
comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : € 3 195 036

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note II.2.2 « Immobilisations » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des titres de participation et comptes courants afférents à ces participations. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives à ces éléments et à vérifier les informations présentées en annexe.
- La note II.2.7 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et à vérifier les informations présentées en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 29 avril 2020 et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2020

Paris, le 30 avril 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Audit Eurex



Eric Lefebvre
Associé

Sandrine Jeanjacquot
Associée

EASYVISTA S.A.
Immeuble Horizon 1
10 Allée Bienvenue – 93160 NOISY LE GRAND

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Bilan au 31 décembre 2019	2 - 3
Compte de résultat	4 - 5
Annexe aux comptes annuels :	6
. Principes, règles et méthodes comptables	6 - 9
. Immobilisations	10
. Amortissements	11
. Provisions inscrites au bilan	12
. Créances et dettes	13
. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	14 - 23
. Engagements financiers et autres informations	24 - 25
. Tableau de financement	26

BILAN ACTIF

En €

Rubriques	Montant Brut	Amortissements/ Dépréciations	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 832 649	2 027 365	2 805 285	3 037 336
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	888 591	0	133 289
Concessions, brevets et droits similaires	683 384	498 672	184 713	132 155
Fonds commercial	3 085 705	505 549	2 580 155	2 580 155
Autres immobilisations incorporelles	174 969	134 552	40 417	191 736
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 998 959	1 623 680	375 279	452 764
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 989 255	1 623 680	365 576	381 032
Immobilisations en cours	9 703	0	9 703	71 732
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 817 490	459 184	5 358 306	4 616 783
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	4 976 901	459 184	4 517 716	4 058 532
Prêts	420 344	0	420 344	415 927
Autres immobilisations financières	420 246	0	420 246	142 324
ACTIF IMMOBILISE	12 649 098	4 110 228	8 538 870	8 106 882
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	23 460	0	23 460	14 095
CREANCES	39 581 894	493 909	39 087 985	29 481 676
Créances clients et comptes rattachés	16 149 708	138 577	16 011 131	10 491 981
Autres créances	23 432 186	355 332	23 076 854	18 989 695
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	1 394 204	0	1 394 204	1 271 201
Valeurs mobilières de placement	712 391	0	712 391	938 616
(dont actions propres)	708 212	0	708 212	734 909
Disponibilités	681 813	0	681 813	332 585
Impôts différés actif	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	401 986	0	401 986	439 421
Charges constatées d'avance	401 986	0	401 986	439 421
ACTIF CIRCULANT	41 401 544	493 909	40 907 635	31 206 393
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion - Actif	90 424	0	90 424	143 675
TOTAL GENERAL	54 141 065	4 604 138	49 536 928	39 456 950

BILAN PASSIF

En €

Rubriques		31 Déc 2019	31 Déc 2018
Capital social ou individuel (dont versé :	3 195 036	3 195 036	3 147 969
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 351 640	6 467 353
Ecarts de réévaluation		0	0
Réserve légale		224 958	86 767
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		19 633	0
Report à nouveau		2 625 628	-349 791
Ecart de conversion sur le résultat			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		5 650 262	3 113 609
Ecarts de conversion		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
CAPITAUX PROPRES		19 067 156	12 465 908
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		329 402	473 493
Provisions pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		329 402	473 493
DETTES FINANCIERES		11 079 802	8 586 841
Emprunts obligataires convertibles		6 651 600	7 500 000
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 395 579	1 072 019
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		32 623	14 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
DETTES D'EXPLOITATION		10 721 327	9 836 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 192 359	3 912 630
Dettes fiscales et sociales		7 528 968	5 924 192
DETTES DIVERSES		3 773 538	2 636 012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		3 773 538	2 636 012
COMPTES DE REGULARISATION		3 646 652	4 812 643
Produits constatés d'avance		3 646 652	4 812 643
DETTES		29 221 319	25 872 319
Ecarts de conversion passif		919 051	645 230
TOTAL GENERAL		49 536 928	39 456 950

COMPTE DE RESULTAT
31.12.2019
31.12.2018

En €	Total	Total
Vente de marchandises	20 756 039	14 117 384
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	13 131 974	12 730 699
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	33 888 012	26 848 083
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	59 096
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	381 342	187 636
Autres produits	272 339	444 119
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 541 693	27 538 934
Achat d'études	5 353 469	3 922 710
Achat Marchandises	24 111	446 995
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	6 296 231	5 824 091
Impôts, taxes et versements assimilés	803 890	713 666
Salaires et traitements	9 738 870	8 740 910
Charges sociales	5 736 775	4 797 980
	-	-
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisat° : dot° aux amortissements	484 137	550 275
* Sur immobilisat° : dot. aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant: dot° aux dépréciations	172 036	704
* Pour risques et charges: dot. aux provisions	90 432	1 866
Autres charges	162 164	315 907
CHARGES D'EXPLOITATION	28 862 114	25 315 103
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 679 579	2 223 831
De Participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	566 402	562 820
Reprises/provisions et transfert de charges	962 200	1 127 556
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de VMP	203 768	-
PRODUITS FINANCIERS	1 732 370	1 690 376
	-	-
Dot° aux amortissements, provisions et dépréciations	26 772	73 880
Intérêts et charges assimilées	509 579	546 270
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	68 536	-
CHARGES FINANCIERES	604 888	620 150
RESULTAT FINANCIER	1 127 482	1 070 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	6 807 061	3 294 057
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 273	10 723
Produits exceptionnels sur opérations en capital	51 699	60 771
Reprises, provisions et transfert de charges	-	-

PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 971	71 494
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	248 217	217 151
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	229 439	9 708
Dotations aux amortissements et provisions	-	21 417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	477 656	248 276
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 372 685	- 176 782
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	- 784 114	- 3 665
Impôts différés	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Total des produits	36 379 035	29 300 804
Total des charges	30 728 772	26 187 195
BENEFICE	5 650 262	3 113 609

Résultat par action	3,36	1,88
Résultat dilué par action	3,36	1,88
Sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre de chaque exercice		

Note préalable 1 : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse sociaux est exprimé en euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Au titre de l'année 2019, EASYVISTA SA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 33,8 millions d'euros en progression de plus de 26% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2019, les licences et les services logiciels associés ont poursuivi leur dynamique favorable portée par le gain de nombreux nouveaux clients, en France comme à l'international. EASYVISTA continue de bénéficier de la dynamique liée à la solution Self Help, déployée à la suite de l'acquisition de KNOWESIA, dont l'intégration opérationnelle et juridique est désormais pleinement effective depuis fin 2018.

Au cours de l'année 2019, EASYVISTA a enregistré un bénéfice d'exploitation qui s'élève à + 5,68 M€ contre +2,22 M€ en 2018, pour la même période.

L'accroissement du résultat financier est de 57 K€ entre les deux exercices. Les intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016 se sont poursuivis en 2019. Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -0,37 M€, et d'un impôt sur les sociétés de 0,78 M€, le résultat net ressort à +5,65M€, contre 3,11 M€ au titre de l'année 2018.

La forte hausse de la rentabilité traduit l'effet de levier de notre modèle économique qui bénéficie pleinement de la dynamique commerciale et de la pertinence de notre stratégie d'investissement, le tout s'inscrivant au sein d'une politique de gestion des coûts maîtrisée.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêtés des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La société a effectué des démarches pour obtenir un PGE auprès des organismes bancaires.

EasyVista n'est pas en mesure de déterminer avec précision l'impact net du Coronavirus sur les objectifs commerciaux et de rentabilité pour 2020. L'instauration du travail à distance pour la quasi-totalité des salariés dans le monde permet d'assurer une pleine continuité des activités sans dégradation de la qualité des services fournis aux clients (hébergement SaaS, support, conseils), ni des processus internes (R&D, prise de commandes, facturation, présentations commerciales et marketing). Toutefois, à ce jour nous estimons ne pas pouvoir assurer la croissance annoncée.

L'impact découle des reports attendus des nouvelles commandes, la situation actuelle contraignant les clients à concentrer exclusivement leurs ressources sur la continuité opérationnelle de l'activité au détriment du lancement de nouveaux projets.

Dans ce contexte, la bonne maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle renforcée resteront des priorités importantes au cours des prochains mois.

Par ailleurs, EasyVista bénéficie de facteurs de résilience clés tels qu'une visibilité importante liée à la part récurrente de ses revenus, celle-ci représentant en 2019 plus de 80% du volume d'activité. D'autre part, malgré l'impact sur le new business à court terme, lié aux projets reportés par les clients, le groupe table, dès 2020, sur la signature de nouveaux contrats, et de commandes additionnelles sur des clients existants, conséquence attendue de la crise actuelle qui incitera les organisations à accélérer la digitalisation des processus métiers.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2019 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au JO le 15 octobre 2014. Ce règlement a été modifié, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs incorporels et corporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion.

- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016

2.1 Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement a été calculé selon le mode linéaire considéré comme représentatif de l'amortissement économique.

Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans.

En application du règlement CRC 2004-01, le fonds commercial (mali de fusion) a fait l'objet d'une dépréciation, l'activité traditionnelle des filiales d'Europe du Sud ayant été abandonnée complètement au profit de l'activité d'édition de logiciels.

Le mali technique provenant de la fusion de la société Knowesia ne donne lieu à aucun amortissement car sa durée de vie est indéfinie. A la clôture de chaque exercice, des cash flows prévisionnels sont calculés à partir du plan d'affaires sur 5 ans. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable, une dépréciation est pratiquée.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-07 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs) sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Immobilisations financières et autres créances :

La valeur brute des titres de participation et des créances rattachées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition, incluant les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations et créances rattachées (comptes courants) est devenue inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

La société apprécie la valeur d'utilité des titres de participation et créances rattachées soit sur la base de la situation nette de la filiale, soit par l'analyse des budgets prévisionnels N+5 ainsi que des perspectives de croissance de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette.

2.3 **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable de la créance. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de recouvrement.

2.4 **Disponibilités et VMP**

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 **Opérations en devises étrangères**

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux moyen du mois n-1.

Lors de chaque arrêté, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.6 **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été constituées pour couvrir notamment les risques liés aux pertes de change latentes et aux plans d'attribution d'actions. Ces provisions s'élèvent après reprise des provisions à 329.401 € au 31 décembre 2019.

2.7 **Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires est essentiellement issu de :

- contrats de licences perpétuelles (ou licences « classiques ») pour lesquels le revenu est reconnu intégralement lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel.

- contrats de licences « renouvelables », par lequel le client dispose d'un accès au logiciel pour une période définie par contrat (le plus souvent, 36 mois). La maintenance du logiciel est assurée par Easyvista durant toute la période. A la demande du client, le logiciel peut être hébergé sur des serveurs externes supervisés par Easyvista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de la manière suivante : 80% du montant total du contrat au titre de la redevance de licence renouvelable est reconnu en revenu lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel, tandis que 20% du montant total du contrat est reconnu en revenu de manière linéaire sur la durée totale du contrat, au titre des prestations de maintenance et le cas échéant d'hébergement (prestations de « managed services »).

- contrats d'abonnement « SaaS » (« Software as a Service ») par lequel le client dispose d'un accès à distance au logiciel sur une plate-forme administrée par EasyVista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période d'abonnement.

- contrats de maintenance de logiciel, pour lesquels le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période définie par le contrat.

- contrats de prestations de services pour lesquels le revenu est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

2.8 **Crédits d'impôts**

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2019.

Il a été constaté un crédit d'impôt innovation de 240.000 euros au titre des exercices comptables 2015, 2016 et 2017 dans la société mère EASYVISTA SA.

Il a été constaté un crédit d'impôt innovation de 80.000 euros au titre de l'exercice comptable 2018 au titre des projets réalisés par la société KNOWESIA.

3. **CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice 2019.

IMMOBILISATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Cessions Diminutions Reclassement	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 876 304	-	187 150	- 119 396	3 944 058
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 764 895	-	187 150	- 119 396	4 832 649
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements	894 892	-	111 670	-	1 006 561
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	926 258	-	57 892	- 1 456	982 694
Immobilisations corporelles en cours	71 732	-	14 767	- 76 795	9 703
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 892 881	-	184 329	- 78 251	1 998 959
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	4 976 901	-	-	-	4 976 901
Prêts et autres immobilisations financières	558 251	-	903 290	- 620 951	840 589
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 535 152	-	903 290	- 620 951	5 817 490
TOTAL GENERAL	12 192 928	-	1 274 768	- 818 599	12 649 098

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Dotations	Reprises Diminutions	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	- 755 303	-	- 133 289	-	- 888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	- 972 257	-	- 166 516	-	- 1 138 773
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 1 727 560	-	- 299 805	-	- 2 027 365
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	- 1 440 118	-	- 184 332	770	- 1 623 680
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 1 440 118	-	- 184 332	770	- 1 623 680
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	- 918 368	-	-	459 184	- 459 184
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 918 368	-	-	459 184	- 459 184
TOTAL GENERAL	- 4 086 046	-	- 484 137	459 954	- 4 110 228

L'intégralité des dotations est relative à des amortissements linéaires.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de Périmètre/ Change	Dotations	Reprise / Reclassement	Fin exercice
Total Provisions Règlementées	-	-			-
Provisions pour litiges	-	-	81 000	-	81 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	143 675	-	36 204	- 89 456	90 424
Autres provisions pour risques	329 818	-	157 978	- 329 818	157 978
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)	-	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total Provisions pour Risques et Charges	473 493	-	275 182	- 419 274	329 402
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	90 137		172 036	- 123 597	138 577
Provisions pour dépréciation des comptes courants	426 820			- 71 488	355 332
Provisions pour dépréciation des VMP	14 295			- 14 295	-
Total Dépréciations	531 252	-	172 036	- 209 380	493 909
TOTAL GENERAL	1 004 745	-	447 218	- 628 653	823 310

Dotations et reprises d'exploitation
 Dotations et reprises financières
 Dotations et reprises exceptionnelles

262 468 - 125 381
 184 750 - 503 272

ETAT DES CREANCES ET DETTES

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts, cautionnements et autres créances	420 246		420 246
Clients et comptes rattachés	16 149 708	16 149 708	
Fournisseurs avances et acomptes versés	23 460	23 460	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	84 116	84 116	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 665	7 665	
Etat, autres collectivités: impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités: taxe sur la valeur ajoutée	294 177	294 177	
Etat, autres collectivités: créances diverses	264 092	264 092	
Groupe et associés	20 192 461	20 192 461	
Débiteurs divers	2 589 675	2 589 675	
Charges constatées d'avance	401 986	401 986	
Total Général	40 427 585	40 007 340	420 246

En €

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible en actions (OCA)	6 651 600	6 651 600		
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	90 520	90 520		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	4 305 059	515 130	3 389 929	400 000
Emprunts et dettes financières divers	32 623	32 623		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 192 359	3 192 359		
Dettes fiscales et sociales	7 046 541	7 046 541		
Etat: impôt sur les bénéfices	482 428	482 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			
Comptes courants passif	2 235 133	2 235 133		
Autres dettes	1 538 405	1 538 405		
Produits constatés d'avance	3 646 652	3 323 972	322 678	
Total Général	29 221 319	25 108 710	3 712 607	400 000

Détail des emprunts par taux

En €

	Jan 2019-Déc 2019	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	6 651 600	6 651 600	
Autres emprunts obligataires	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 395 579	4 395 579	
<i>dont Etablissements bancaires (Crédit)</i>	7 375		
Autres comptes de dettes financières	32 623	32 623	
TOTAL	11 079 802	11 079 802	-

Détail solde des emprunts par échéance

En €

Banques	Total	Echéances
BNP	2 000 000	19/11/2024
BPI	2 000 000	30/11/2025
BPI	120 000	31/10/2021
HSBC	23 088	01/09/2020
CIC	161 971	25/11/2022
TOTAL	4 305 059	

III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En €	Solde au	Dotations		Reprises non utilisées	Solde au
	31-déc-18		Reprises utilisées		31-déc-19
Pertes de change latentes	143 675	36 204	-89 456	0	90 424
Plan d'attribution d'actions	329 818	157 722	-329 562	0	157 978
Provisions pour litiges	0	81 000	0	0	81 000
Totaux	473 493	274 926	-419 018	0	329 402

2. OPERATIONS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

Les créances et dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées ou en participation font l'objet de la récapitulation suivante :

En €	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
ACTIF							
. Prêt participatif*	420 344						
. Clients et cptes rattachés	30 361	273 837	22 244	27 383	702 734	20 819	13 899
. Autres créances	60 085	5 236	318 782	20 061	242 300	29 029	
. Comptes courants	450 520				18 019 094	1 367 515	355 332
. Dépréciation							-355 332
Totaux	961 310	279 073	341 026	47 444	18 964 127	1 417 363	13 899

* dont intérêts courus 4 417

En €	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PASSIF							
. Fourn. et cptes rattachés	12 709	5 926	36 799	12 654	122 745	18 462	
. Autres dettes			1 457	6 384			
. Comptes courants		693 468	1 037 450	504 215			
Totaux	12 709	699 394	1 075 705	523 253	122 745	18 462	0

Les charges et produits financiers vis à vis des entreprises liées se décomposent de la façon suivante :

En €	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PRODUITS FINANCIERS							
. Produits financiers	8 140				491 069	40 479	12 311
Totaux	8 140	0	0	0	491 069	40 479	12 311

En €	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
CHARGES FINANCIERES							
. Charges financières	425	20 672	28 926	13 069			
Totaux	425	20 672	28 926	13 069	0	0	0

La liste des parties liées n'est pas présentée de façon détaillée dans cette annexe compte tenu du fait que les transactions avec les parties liées concernent les entités du groupe EasyVista et sont réalisées à des conditions normales de marché.

3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, au 31 décembre 2019 :

En €

. Clients - Factures à établir	14 179 709
. Etat - Produits à recevoir	
. Intérêts courus à recevoir	
Total	14 179 709

4. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer au 31 décembre 2019, se présente comme suit :

En €

. Fournisseurs - Factures non parvenues	1 285 584
. Congés à payer et autres charges à payer relatives au personnel	2 230 934
. Charges sociales sur CP et autres charges à payer au personnel	798 929
. Etat - Charges à payer	411 006
. Divers - Charges à payer	123 316
. Intérêts courus à payer	115 768
Total	4 965 537

5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement au 31 décembre 2019 :

En €	
. Autres frais et com. Prest. Services	37 460
. Charges de personnel	10 011
. Concours divers	2 350
. Crédit-bail et locations	103 234
. Documentation	33 644
. Honoraires	47 322
. Impôts et taxes	1 420
. Maintenance	16 442
. Marketing	14 031
. Primes d'assurance	30 135
. Redevances, concessions	81 471
. Sous-traitance	17 903
. Téléphone, affranchissement	3 740
. Voyages et déplacements	2 823
TOTAL	401 986

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils représentent la quote-part des factures relative à une période postérieure au 31 décembre 2019.

En €	€
. Abonnements maintenance et Saas perçus d'avance	3 531 398
. Clients - Divers produits constatés d'avance	115 254
TOTAL	3 646 652

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2019, la société disposait de 712.391 € de VMP, dont 12.777 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 708.212 € et représentant 951.887 € au cours de clôture au 31 décembre 2019. Ces actions représentent 24.276 € de capital en nominal.

Au cours de la période 4.582 actions ont été achetées à un cours moyen de 39,29 € et 10.251 actions ont été vendues à un cours moyen de 35,71 € et 15.667 actions ont été distribuées à des membres du personnel conformément aux dispositions du paragraphe 6 – Capital social.

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.195.036,20 € se compose à la clôture de l'exercice 2019 de 1.681.598 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées, pour mémoire à la clôture de l'exercice 2018, le capital social s'élevait à 3.147.969,40 € composé de 1.656.826 actions de 1,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 31/12/2019, 3.050 options au total ont été exercées dont 1.500 sur l'exercice 2018 qui ont donné lieu à une augmentation de capital en 2018 de 2.850 €. Au 31/12/2019, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 2.700 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 2.700 options est de 5.130 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 31/12/2019, 7.500 bons ont été exercés et pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	76.759	3.070.360

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	110.741	4.429.640

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 € (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année. Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée par les porteurs d'OC ci-dessus, du cours actuel de l'action et de la performance de la société, la probabilité de la non-conversion est considérée comme négligeable à fin juin 2019. Le montant d'une telle prime n'a donc pas été comptabilisée à fin décembre 2019.

Par courrier du 12 décembre 2019, le FCPI Fortune Europe 2016-2017, titulaire d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de 21.210 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 21.210 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 848.400 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 12 décembre 2019. Après cette opération, le solde des OCA convertible s'établit à 166.290.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action. Durant le Conseil d'Administration du 13 Février 2018 a été informé par le président, que, à la suite de son départ du groupe, le salarié bénéficiaire avait renoncé à l'exercice des 30.000 options de souscription d'actions qui lui avait été attribuées. Le conseil, a donc constaté la caducité de l'intégralité de ces options de souscription d'actions. En conséquence, au 31/12/2019 plus aucune option attribuée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2016 ne peut être exercée.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,80 € par action. Au 31 décembre 2019, 4.624 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 8.785,60 €. Au 31/12/2019, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 14.876 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 14.876 options est de 28.264,40 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 € par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 € chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa seconde résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

dans sa troisième résolution, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-185 du code de commerce, à consentir, pendant les périodes autorisées par la loi, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que :

- le nombre d'options attribuées au titre de ladite autorisation ne pourra donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,

- le nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des options de souscription d'actions attribuées et non encore levées ne pourra jamais être supérieur au tiers du capital social.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a attribué 27.700 actions gratuites. Au 31 décembre 2019, 15.667 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires en date du février 2019 après une période d'acquisition de 1 an. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société. Au 31 décembre 2019, compte tenu du départ de la société de certains bénéficiaires, il reste 8.333 actions gratuites existantes à attribuer définitivement ou à émettre par la Société, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'émission de ces 8.333 actions est de 15.832,70 €.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a émis 8.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 12 février 2018. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 32,40 € par action.

Au 31 décembre 2019, aucune de ces options n'ont été exercées et n'ont donné lieu à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2019, 8.000 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 8.000 options est de 15.200,00 €.

L'Assemblée Générale à caractère Mixte du 27 juin 2019 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa dix-septième résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 10.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 août 2019, la société a attribué 2.000 actions gratuites. Au 31 décembre 2019, il reste 2.000 actions gratuites existantes à attribuer définitivement ou à émettre par la Société, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'émission de ces 2.000 actions est de 3.800,00 €.

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En €

Déc 2019

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 467 353	86 767	3 113 609	-	(349 791)	12 465 908
Affectation résultat n-1			138 191	(3 113 609)		2 975 419	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	5 650 262			5 650 262
Augmentation de capital	47 067	884 286	-		19 633		950 986
Autres mouvements	-	-	-		-		-
Variation de l'écart de conversion					-		-
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	7 351 640	224 958	5 650 262	19 633	2 625 628	19 067 156

En €

Déc 2018

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2017	3 143 102	5 992 190	86 767	(98 244)	10 709	(251 547)	8 882 977
Affectation résultat n-1				98 244		(98 244)	-
Résultat de l'exercice				3 113 609			3 113 609
Augmentation de capital	4 868	51 218	-				56 086
Autres mouvements	-	423 945	-		(10 709)		413 236
Variation de l'écart de conversion							-
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 467 353	86 767	3 113 609		(349 791)	12 465 908

Résultat par action au 31/12/2019 : +3,36 €

10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activité et par zones géographiques :

En €

Activité et répartition géographique	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de licences		
France & Dom/Tom	13 455 179	9 201 493
UE	2 077 201	1 637 248
Etranger (hors UE)	2 871 372	3 278 643
Total	18 403 752	14 117 384
Services		
France & Dom/Tom	11 779 840	11 524 669
UE	954 414	69 018
Etranger (hors UE)	2 750 007	1 137 012
Total	15 484 260	12 730 699
Total Chiffre d'affaires	33 888 012	26 848 083

Ventilation du chiffre d'affaires par nature

En €

Activité	Nature	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de Licences	Licences perpétuelles	2 050 831	6 980 017
	Licences renouvelables	16 352 921	7 137 367
	Sous-total ventes licences	18 403 752	14 117 384
Services	Maintenance	4 212 779	3 243 766
	Saas et hébergement	7 651 614	6 903 910
	Conseil et assistance	3 571 690	2 567 985
	Autres	48 177	15 038
	Sous-total services	15 484 260	12 730 699
Total Chiffre d'affaires		33 888 012	26 848 083

11. ECARTS DE CONVERSION

Le tableau des écarts de conversion au 31 décembre 2019 est le suivant :

<i>Poste concerné</i> En €	<i>Devise</i>	<i>Cours de</i> <i>clôture</i>	<i>Ecart actif</i>	<i>Ecart passif</i>
. Banque	USD	1,12340 €		58 338
. Banque	GBP	0,85080 €	10 064	
. Banque	CAD	1,45980 €	1 502	
. Comptes courants	USD	1,12340 €		849 823
. Comptes courants	CAD	1,45980 €	39 083	
. Comptes courants	GBP	0,85080 €	25 271	
. Fournisseurs	USD	1,12340 €	11	10 555
. Fournisseurs	GBP	0,85080 €	151	
. Fournisseurs	CAD	1,45980 €	41	
. Clients	GBP	0,85080 €		225
. Clients	CAD	1,45980 €		110
. Clients	USD	1,12340 €	14 300	
TOTAL			90 424	919 051

Une provision pour perte latente de change destinée à couvrir l'écart de conversion actif a été constituée pour 90 423 €.

12. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances représentées par des effets de commerce

Le montant des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2019 est nul.

Dettes représentées par des effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce retournés aux fournisseurs au 31 décembre 2019 est nul.

13. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION ET CHARGES FINANCIERES

La récapitulation, par type, des transferts de charges au 31/12/2019, se présente comme suit :

En €

TRANSFERTS DE CHARGES	Jan 2019-Déc 2019
Exploitation	
Avantages en nature	158 698
Indemnités journalières et de prévoyance	
Autres	97 262
Total transfert de charges d'exploitation	255 960
Financier	
Reprise de provision sur AG distribuées	329 562
Autres	
Total transfert de charges financières	329 562

14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En €

CHARGES FINANCIERES	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	26 772	73 880
Intérêts et charges assimilées	509 579	546 270
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	68 536	-
Total Charges financières	604 888	620 150

En €

PRODUITS FINANCIERS	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
Reprises, Provisions et transferts de charges	962 200	1 127 556
Autres intérêts et produits assimilés	566 402	562 820
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de VMP	203 768	-
Total Produits financiers	1 732 370	1 690 376

TOTAL	1 127 482	1 070 226
--------------	------------------	------------------

15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
Autres charges exceptionnelles	244 402	213 047
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	3 815	4 104
VNC des immobilisations incorporelles cédées	-	-
VNC des immobilisations corporelles cédées	686	-
VNC des titres cédés	-	-
VNC d'autres éléments d'actifs cédés	-	-
Mali provenant du rachat d'actions propres	228 753	9 708
Dotation aux provisions exceptionnelles	-	21 417
Total Charges exceptionnelles	477 656	248 276

En €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
Autres produits exceptionnels	-	25
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	53 273	10 699
Produits de cession de titres (conso)	-	-
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	-	150
Produits de cession de titres	-	-
Produits de cession d'autres éléments actifs	-	-
Boni provenant du rachat d'actions propres	51 699	60 621
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	104 971	71 494

TOTAL	(372 685)	(176 782)
--------------	------------------	------------------

16. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement n'ont pas été capitalisés au titre de l'exercice 2019, mais inscrits directement en charges. Ils représentent globalement 3.335 k€ au 31 décembre 2019.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucun jeton de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 1.229.186 € au 31 décembre 2019.

2. EFFECTIF

La situation de l'effectif se présente comme suit :

Catégories	Effectif fin de période	Effectif moyen
Cadres	121	119
Employés	2	2
Apprentis	16	12
Total	139	133

3. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Espagne €	Italie €	Portugal €	Allemagne €
. Capital et primes d'émission	146.190 €	10.000 €	50.000 €	25.000 €
. Réserves	<265.000> €	569.829 €	1.091.757 €	<485.902> €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	409.116 €	407.447 €	1.359.437 €	25.000 €
. Chiffre d'affaire de la période	3.068.865 €	1.762.501 €	3.343.211 €	131.655 €
. Résultat de la période	326.435 €	267.534 €	715.010 €	41.154 €
. Dépréciations				
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	450.520 €	<693.468> €	<1.037.450> €	355.332 €

	Royaume Uni GBP et €	USA USD et €	Canada CAD et €
. Capital et primes d'émission	985.983 £	20.000 \$	1.000 \$
. Réserves	<538.568> £	<17.512.706> \$	<2.139.034> \$
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	2.756.368 €	18.704 €	828 €
. Chiffre d'affaire de la période	244.557 £	10.804.121 \$	816.297 \$
. Résultat de la période	93.660 £	<9.436> \$	82.638 \$
. Dépréciations	<459.184> €		
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	<504.215> €	18.019.094 €	1.367.515 €

EasyVista S.A. (Easyvista France) est la société consolidant l'ensemble des entités du groupe.

4. **CREANCES CEDEES NON ENCORE RECOUVREES**

Le montant total des créances cédées au factor et non encore recouvrées au 31 décembre 2019 représente :
4.597.271 €.

5. **VENTILATION IS ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL**

En €

	AVANT IS	IS	RESULTAT NET
Résultat courant	6 807 061	891 756	5 915 305
Résultat exceptionnel	- 372 685	- 107 642	- 265 043
TOTAUX	6 434 376	784 114	5 650 262

6. **ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**

En €

ACCROISSEMENTS	
Ecart de conversion N-1	90 424
TOTAL ACCROISSEMENTS	90 424
ALLEGEMENTS	
Effort de construction	43 928
Provision perte de change	90 424
Ecart de conversion passif N-1	919 051
Déficit	1 287 307
TOTAL ALLEGEMENTS	2 340 710
ALLEGEMENT NET	-2 250 286

7. **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Engagements donnés

1. Nantissements :

	€
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	333 600
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	360 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de BNP Paribas	2 400 000

2. Engagement de retraite :

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base de l'ancienneté du personnel et en fonction des dispositions de la Convention Collective. Le montant de ces engagements représente 1 257 022 € au 31 décembre 2019. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

	€
• Contre garantie OSEO sur prêt HSBC	60.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

	€
• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En €

Jan 2019-Déc 2019

Jan 2018-Déc 2018

Flux liés à l'activité	(2 804 980)	665 681
Résultat Net	5 650 262	3 113 609
Elimination des éléments non monétaires	(192 258)	(403 341)
Plus ou moins-values de cessions	(51 012)	(51 063)
CAF	5 406 991	2 659 205
Variation Créances	(5 466 345)	(2 224 293)
Variation Dettes	1 701 772	1 758 089
Variation comptes de régularisation	(801 483)	852 874
Comptes courants intercos	(3 653 111)	(2 664 116)
Pertes et gains de change	0	0
Autres variations	7 196	283 922
Variation BFR	(8 211 971)	(1 993 524)
Flux liés aux opérations d'investissements	(560 466)	(396 586)
Acquisition d'immobilisations	(686 740)	(380 191)
Cessions d'immobilisations	126 275	150
Variation du contrat de liquidités long terme	0	(20 694)
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Subventions d'investissement reçues	0	0
Incidences des variations de périmètre	0	4 149
Flux liés aux opérations financières	4 010 322	202 793
Augmentation de capital en numéraire	102 586	56 086
Réduction de capital	0	0
Emission d'emprunt	4 000 000	220 000
Remboursement d'emprunts	(143 963)	(129 394)
Variation des intérêts courus		5 189
Cession nette des actions propres	51 699	50 913
Ecart de conversions	0	0
Variation de trésorerie Totale	644 876	471 889
Trésorerie d'ouverture	741 954	270 065
Total Variation de trésorerie	644 876	471 889
Trésorerie de clôture	1 386 829	741 954